

VOL. 10.

AOUT 1901

No. 8

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire.

Imprimées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)

Rév. L. E. DUCUAY, Ptre Gérant.

Annales du Très-Saint Rosaire

PUBLICATION MENSUELLE—RÉDIGÉE EN COLLABORATION.

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,
CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Grotte des Pasteurs.

I Vie de la Sainte Vierge.

II Le cinquième Mystère du T.-S. Rosaire.

III Reliques Insignes.

IV Pèlerinages

Faveurs obtenues.

ABONNEMENT. — Payable à l'avance —
CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

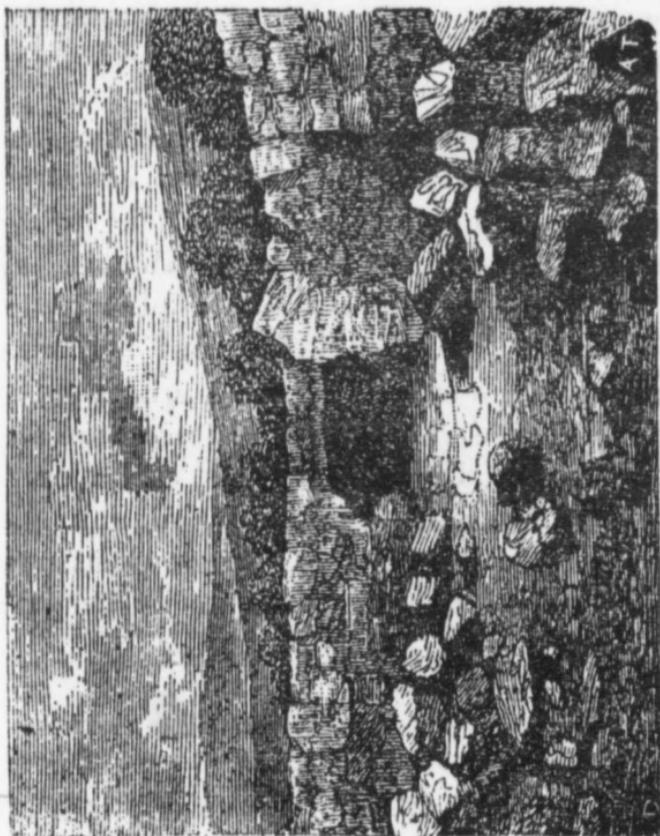
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES du T.-S. ROSAIRE



GROTTE DES PASTEURS.

LEGENDE

“ A une demi lieue de Bethléem, à l'orient de cette ville, est la vallée où les pasteurs veillaient, la nuit de Noë', auprès de leurs troupeaux.

Dans cette vallée agréable et fertile se trouve une petite plaine bien cultivée, entourée de montagnes peu élevées, qui donnent un aspect assez pittoresque à tout l'ensemble du pays...

La nuit de la Nativité, la plus belle des nuits, alors que le ciel était tout brillant d'étoiles, l'Archange Gabriel, à qui Dieu avait confié tout ce qui regarde l'Incarnation de son Fils, apparut donc aux Bergers, calma leurs appréhensions, leur apprit la bonne nouvelle de la venue du Roi des rois, leur donnant pour le reconnaître ces signes : une crèche, des langes, un petit enfant ” (UN PELERIN).

Oraison

O Dieu, qui avez fait entendre aux bergers, dans cette sainte Vallée, les chœurs des Anges qui annonçaient la paix et une grande joie ; accordez, nous Vous en prions, à nous, ainsi qu'à tous les fidèles chrétiens, la paix et la joie véritable du cœur.

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

HUITIÈME NUMÉRO.—AOUT 1901.

I

Vie de la Sainte Vierge.

PRÉLUDE : NOTRE-DAME DE BOULOGNE-SUR-MER

(Suite)

En attendant, les pèlerinages continuaient, les travaux de restauration de l'ancienne basilique se poursuivaient ; évêques, chanoines, particuliers, tous, depuis cinquante ans, travaillaient à cette pieuse tâche. Toutefois, on était arrivé à l'an 1620, et l'on n'avait rien fait pour la chapelle de Notre-Dame, qui formait l'abside. L'herbe poussait à loisir sur cette terre de miracles, et le pèlerin lui-même en avait perdu le souvenir. L'évêque fit appel, par une lettre pastorale, à la piété de ses diocésains. On entendit sa voix : entre autres bienfaiteurs, le maréchal de Chaulnes donna neuf cents livres, avec deux chandeliers d'argent du poids de neuf marcs ; et, au bout de

trois ans, l'autel et la chapelle furent consacrés par l'évêque. Il ne restait donc plus qu'à y réintégrer dans son trône la statue antique. On fit encore de nouvelles enquêtes, on les soumit à la Sorbonne ; et, sur son avis favorable, le 30 mai 1630, l'évêque Jean le Bouthillier, rétablit la statue dans ses anciens honneurs.

Depuis ce moment, Marie sembla vouloir justifier le jugement pour la réintégration de sa statue si longtemps médité, les miracles devinrent plus nombreux que jamais. On tailla en petites statuette les parcelles de bois détachés de la statue par l'artiste appelé à corriger les difformités résultant des mauvais traitements des Anglais et des Protestants ; et la prière faite devant ces statuette obtint grand nombre de miracles. On en obtint bien davantage encore devant la grande statue elle-même, et on ne saurait dire combien de malades guéris, d'enfants rendus à leurs mères, de pères conservés à leurs enfants, de cœurs désolés remis dans le calme, relevèrent chaque jour, de plus en plus, la gloire de Notre-Dame de Boulogne. Les archives et les innombrables *ex-voto*, mis en cendres par la Révolution, nous en cachent la nomenclature ; mais l'affluence toujours croissante des pèlerins nous la dit assez. L'historien de N. D. de Boulogne, le chanoine Antoine le Roy, souvent cité dans notre

réc
mi
163
la
vés
vre
ren
la
son
ges.
C
tem
sées
d'or
Bou
XIV
pou
mar
mên
repr
chac
A l
parti
Hen
dona
logn

(1)
plus q
Histou
voir, re
depuis
lèbres

rés à y ue. ou le. er, oir de le. lla ta. ri vi la nd a- e- a- 18; 78 10 10 18 20 3- 1- 0

récit (1), raconte dans le plus grand détail, les miracles opérés de son temps, c'est-à-dire de 1630 à 1658. On y voit un muet qui recouvre la parole, un navire et beaucoup de marins sauvés du naufrage, deux paralytiques qui recouvrent l'usage de leurs jambes, un enfant mort rendu à la vie, des guérisons diverses obtenues, la peste conjurée ; et l'historien nomme les personnes sur lesquelles se sont opérés ces prodiges, avec toutes les circonstances des faits.

Cependant les rois de France, au milieu des tempêtes civiles que le royaume avait traversées, avait négligé l'hommage annuel du cœur d'or fondé par Louis XI, envers Notre-Dame de Boulogne, comme la suzeraine du comté. Louis XIV paya royalement cette dette : il fit faire pour le chœur de la cathédrale, une clôture de marbre, et pour le sanctuaire, un bel autel de même matière, derrière lequel il voulut être représenté avec Louis XIII à genoux, offrant chacun un cœur à Notre-Dame de Boulogne, A l'exemple du roi, les grands seigneurs, les particuliers, la Reine d'Angleterre elle-même, Henriette-Marie de France, accumulèrent les donations aux pieds de Notre-Dame de Boulogne.

(1) Nous n'avons pas répété son nom au bas des pages, non plus que celui de l'auteur (Mr Haigneré) de la belle et récente *Histoire de N. D. de Boulogne*. Ces deux auteurs, on vient de le voir, rapportent à profusion les prodiges étonnants qui s'opèrent depuis tant de siècles dans ce beau Sanctuaire, un des plus célèbres de notre Mère-Patrie, la France.

Au milieu de tous ces dons, les miracles se continuaient, la confiance en Notre Dame de Boulogne croissait, la reine mère la faisait prier pour Louis XIV, tombé malade à Calais. Les échevins en 1658, faisaient placer au-dessus de la principale porte de la ville la statue de Marie, dans un bateau dont les anges étaient les pilotes, et le clergé venait la saluer, en procession solennelle, sous ce beau titre : *Patrona Nostra Singularis*. Notre Patronne Spéciale !

Le dix-huitième siècle vit la même affluence de pèlerins, les mêmes donations, les mêmes offrandes, et aussi les mêmes miracles. Quand Marie Lecziuska, épouse de Louis XV, comprit qu'elle allait devenir mère, l'évêque de Boulogne fit célébrer *quatre cents messes* à l'autel Notre-Dame pour son heureuse délivrance ; et le 4 septembre, la Reine mit au monde un fils qui devait être le père de trois rois, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Louis XV pour acquitter l'hommage annuel du cœur d'or, envoya six mille livres, et alla lui-même visiter la sainte Image, le 6 Juillet 1744.

On vit alors se reproduire, à Boulogne, les mêmes scènes de profanation et de pillage, comme aux jours néfaste de la Michelade. Le 28 décembre 1793, sur l'ordre du conventionnel André Dumont, un bûcher s'allume devant l'hôtel de ville, au pied du vieux beffroi féodal, et la statue miraculeuse y est lancée. Y fut-elle détruite ? On ne sait. Beaucoup, sur la foi

de témoins oculaires, croient que, ne parvenant pas à brûler la sainte image, les sans culottes, comme autrefois les protestants, l'ont cachée dans quelque oubliette des remparts.

Puisse cette tradition être vraie et Notre-Dame nous être un jour rendue ! D'ailleurs elle n'a pas disparu toute entière. Quelque temps avant le sacri ège d'André Dumont, M. Cazin de Caumartin, officier de l'armée républicaine, avait pu secrètement en détacher une main : elle est aujourd'hui à Notre Dame de Boulogne, conservée dans un magnifique reliquaire et offerte chaque année à vénération des Pèlerins.

II

Le cinquième Mystère du T. S. Rosaire

LE RECOUVREMENT DE JÉSUS AU TEMPLE.

Cette apparition au Temple, dont des docteurs considérables et très probablement nombreux avaient été les témoins étonnés, ne pouvait pas sitôt sortir de leur mémoire. Ils l'avaient, sans nul doute, racontée à bien d'autres, et l'histoire s'en était répandue dans le peuple. Un tel souvenir se rattachant plus tard à ce même Jésus dont on célébrait partout et la doctrine et la puissance, devait incliner vers lui bien des âmes et ouvrir en elle une entrée

plus facile à cette parole de vie qui contenait leur salut. Trente ans passés dans une nuit qu'aucun éclair n'eût traversée auraient donné trop de crédit à ce que l'on répèterait si souvent : Mais qui donc est cet homme ? D'où vient-il ? n'est-il pas le fils de l'ouvrier Joseph et ouvrier lui-même ? Qui l'envoie ? Où sont ses maîtres ? Qu'a-t-il appris pour s'arroger le droit d'enseigner les autres ?—Or, ceux qui dix-huit ans auparavant, avaient oui parler de ce prodigieux enfant de douze ans tant admiré dans le Temple, ne pouvaient guère parler ainsi ; mais plutôt rapprochant les dates, ils étaient mis à même de constater l'identité du jeune Galiléen avec cet étonnant prophète que tout le monde s'accordait à faire venir de Galilée.

Et si, pour cette raison ou d'autres plus secrètes, cette manifestation devait se faire avant la vie publique du Sauveur, combien cette époque de sa douzième année était une époque favorable ! Ce n'était en effet ni trop tôt ni trop tard. L'enfant qui, laissant percer quelque chose de sa science surhumaine, faisait à ses parents devant ceux-là mêmes dont il avait excité l'enthousiasme une réponse telle que pour quiconque en eût pénétré le sens, elle révélait sa divinité, cet enfant, dis-je, choisissait l'année même où son état domestique et social se modifiait régulièrement, où dès lors une nouvelle carrière commençait pour lui.

Quelle harmonie entre ce premier affranchissement légal et cette première et solennelle déclaration qu'il faisait de son indépendance ! Et quel lieu pour la faire ! car, encore que les salles où les docteurs se tenaient fussent séparées par des murailles du lieu saint proprement dit, elles y étaient si contigües, elles formaient si bien avec lui un même tout, qu'elles s'appelaient aussi le Temple, comme nous le lisons dans l'Évangile.

V. Ce qui pourtant nous frappe davantage parce que, à plusieurs égards, cela nous touche de plus près, c'est ce qui, dans cet acte de Jésus, regarde sa sainte Mère.

Il faut se mettre ici au point de vue de Dieu, et se rappeler ce qu'a écrit Saint Paul : " La volonté de Dieu, c'est notre sanctification." Dès qu'il en est ainsi, on comprend que cette volonté domine tout dans notre vie, en gouverne le cours et en règle toutes les circonstances. Les incomparables splendeurs de la destinée de Marie ne doivent point nous faire oublier qu'elle aussi devait devenir sainte, et la sainte que Dieu voulait ; une sainte aussi digne que possible d'être la Mère de Dieu, l'épouse et la coadjutrice du Christ. Or, quel était ici son matre, soit dans l'ordre de l'instruction, soit dans celui de la formation ? Évidemment le Saint-Esprit. Depuis qu'il l'avait si magnifiquement sanctifiée dans son Immaculée Conception, depuis surtout qu'il était sur-

venu en elle au moment de l'Incarnation, il n'avait point cessé de la posséder, de la régir, de développer son âme en tous sens, la rendant à chaque instant plus semblable à Dieu, en quoi la sainteté consiste. Jésus, en tant que Verbe, était bien l'auteur de cette œuvre, puisque les opérations divines au dehors sont communes aux trois personnes ; mais, sous un très réel aspect, il n'y était pas entré comme homme ; cela ne faisait point partie du ministère de son enfance.

Même à cet âge et surtout pour Marie, tout était lumière en Jésus et enseignement par là même ; son silence parlait, son impuissance physique prêchait ; sa pauvreté, son humilité, sa sérénité, sa douceur, son obéissance, sa patience était un évangile ouvert. d'où la grâce et la vérité découlaient sans cesse et à flots. Cependant il ne semble pas admissible que, jusqu'à cet âge de douze ans, Jésus soit jamais sorti de son état et de son attitude d'enfant pour donner extérieurement une leçon formelle à sa Mère, et ait agi sur elle en cette forme pour perfectionner sa sainteté. A douze ans il commence de le faire parce qu'il entre dans un état de vie nouveau et supérieur. S'il juge bon, s'il trouve sage d'instruire alors ces étrangers qui sont les docteurs, combien plus d'illuminer sa Mère tant aimée et de la faire divinement grandir ! Il vaque, dit-il, " aux affaires de son Père " ; la première de toutes n'est elle pas de

sanctifier Marie ? Ce fut là. pensons-nous, l'une des raisons qui décidèrent Jésus à se soustraire à sa mère, à se faire chercher par elle trois jours durant, à lui répondre qu'étant Fils éternel de Dieu, il ne relevait que de son Père céleste ; et que comme toute relation accidentelle disparaît devant sa relation de Verbe consubstantiel, ainsi toute autorité fait plus que s'effacer devant celle de ce Père sur son Verbe incarné.

Sans doute Marie savait ces choses, mais c'était la première fois qu'elle entendait Jésus les lui dire, et qu'elle l'y voyait appuyer sa conduite. Jésus, comme homme, prenait là vis-à-vis d'elle cet emploi qu'il avait par nature, d'être son instituteur divin. Au reste, non seulement il exerce là un droit qui est aussi cher à sa Mère qu'à lui-même, mais il lui montre un amour immense. Ce qu'il y a de transcendant dans l'acte du Sauveur et qui, à ce titre étonne et opprime un peu la nature de Marie, soulage réellement son cœur à lui, en chaîné jusque là sur ce point, et constitue une œuvre de piété filiale admirable. Proportion gardée, tout cela s'applique à Joseph.

III

RELIQUES INSIGNES.

Reliques de la Sainte Vierge.

LES CEINTURES DE LA SAINTE VIERGE.

La ceinture de Constantinople et d'Aix-la-Chapelle.—Les juifs portaient une ceinture sur la tunique. Pour les grands et les riches, les ceintures étaient précieuses et ornementées. Les prêtres en portaient de longues et de larges, à plusieurs couleurs. Parmi les occupations de la femme forte, dont parle l'Écriture, on remarque celle de faire des ceintures précieuses, qu'elle vendait aux chananéens. Leur matière était ordinairement le lin, qu'on ornait de broderies d'or et de franges. Le Fils de Dieu et les Anges apparaissent dans l'Apocalypse, avec des ceintures d'or ; et Isaïe, reprochant aux Filles de Sion leur faste orgueilleux, annonce de la part du Seigneur, qu'au lieu de leurs riches ceintures elles n'auront plus qu'une vile corde pour retenir leurs vêtements. L'exemple d'Élie et de saint Jean-Baptiste semble prouver que les prophètes et les pauvres portaient des ceintures de cuir.

Les femmes avaient deux ceintures : l'une retenait leur tunique, l'autre se déroulait autour de leur poitrine. Cet usage de porter deux ceintures éclaircira, dans la suite, plusieurs

difficultés, et résoudra de captieuses objections.

Dieu s'était choisi pour conserver et transmettre aux âges futurs la Ceinture portée par l'auguste Vierge, une sainte illustre par son rang et sa piété. C'était Pulchérie, épouse et vierge tout à la fois, fille de rois, couronnée elle-même, sur laquelle la douce image de la Reine du ciel réfléchait ses plus glorieux rayons.

Pulchérie était fille d'Arcadius et sœur de Théodose tous les deux empereurs d'Orient. Seule de sa famille elle hérita du génie du grand Théodose, son aïeul. A l'âge de quinze ans, elle était déjà capable de recevoir, avec le titre d'impératrice, la double tutelle de son frère et de l'empire.

L'Eglise et le monde retrouvèrent, sous son gouvernement, la paix et la prospérité. Quand Théodose le jeune eut pris la conduite des affaires, il eut souvent occasion d'apprécier la haute sagesse des conseils de sa sœur. Pour s'en être parfois écarté, il apprit à connaître toute l'amertume de l'adversité. A un cœur royal, à une grande intelligence, Pulchérie joignait les dons plus précieux et plus rares de la sainteté. Embrasée de l'amour de Jésus-Christ, elle promit de lui garder sa virginité, et son exemple déterminait ses trois sœurs à marcher sur ses traces et à offrir, après elle, le même sacrifice. Toutefois, un engagement secret ne pouvait suffire à ce cœur généreux. Par

ses ordres, un autel magnifique, couvert d'or et de pierres précieuses, fut élevé dans la grand église de Constantinople, et la jeune impératrice y fit graver une solennelle inscription, pour apprendre aux générations futures que ce présent royal était le gage de la virginité perpétuelle de l'impératrice Pulchérie.

A la mort de son frère, arrivée en 450, Pulchérie redevint maîtresse de l'Orient. Pour son bras habitué aux affaires, le fardeau du gouvernement n'était pas trop lourd, mais il fallait une forte épée, pour contenir les Barbares prêts à franchir toutes les frontières. L'impératrice offrit à un vaillant soldat l'honneur de partager son trône, mais à la condition, qu'en devenant son époux, il consentirait à être le fidèle gardien de sa virginité. Marcien régna avec elle, de 450 à 453.

Deux fois, durant la vie de la sainte impératrice, l'hérésie sema l'ivraie dans l'Eglise. Nestorius, enlevant à Marie le titre de Mère de Dieu, voulut diviser la personne adorable de Jésus-Christ ; Eutychès, au contraire, prenant l'erreur opposée, confondit les deux natures, dont l'union, dans une même personne, forme l'Homme Dieu. Toujours forte et fidèle, Pulchérie poursuivit avec vigueur ces deux ennemis du Christ son Epoux, et l'Eglise lui renvoya, en grande partie, l'honneur du triomphe : " La victoire sur l'hérésie d'Eutychès, lui écrivait le pape saint Léon le Grand, est pour vous

la seconde. A nous de tressaillir et d'offrir nos vœux pour votre prospérité au Dieu qui vous a donné cette double palme et cette double couronne, dans toutes les parties du monde, où l'Évangile du Seigneur est annoncé."

La condamnation de Nestorius, à Ephèse, l'an 431, avait été la proclamation solennelle du dogme de la Maternité divine de Marie. L'Église toute entière reçut cette décision avec des transports de joie. Pulchérie voulut s'associer à la reconnaissance universelle, et elle se montra vraiment magnifique dans sa piété. Des monuments durables, élevés par ses mains, perpétueront, au sein des générations futures, le triomphe, sur l'enfer, de Marie Mère de Dieu. Trois églises somptueuses furent construites, à Constantinople ; Notre Dame des-Blaquernes, Notre Dame de Chalcopairée ou des Fondateurs, et une troisième, dans le faubourg des Guides. Chacune d'elle devint comme un splendide reliquaire, dans lequel la sainte impératrice déposa un précieux souvenir de la Mère de Dieu. L'Église des Guides reçut le portrait de Marie, peint par l'Évangéliste saint Luc. Les Blaquernes furent enréchies des linges qui avaient enveloppé, dans le tombeau, le corps de la Sainte Vierge et de son urne sépulcrale ; pour la troisième, Pulchérie réserva la CEINTURE que son frère Arcadius avait fait apporter à Constantinople. Elle la fit enfermer dans une cassette d'argent d'un prix inestimable. Tous les mer-

credis, en vertu d'une fondation de l'impératrice, un office solennel était célébré devant cette sainte relique. La nuit, guidée par la pâle lumière d'une petite lampe, seule et à pied, Pulchérie, après avoir donné les heures du jour aux affaires de l'empire, sortait du palais, pour venir chanter, avec les clercs, les louanges de la Reine du ciel.

La dévotion pour la Ceinture de la Mère de Dieu devint bientôt si populaire et si empressée, les grâces obtenues furent si abondantes, qu'un édit d'Emmanuel Comnène établit une fête en son honneur, et, comme les plus solennelles cette fête devait être chômée.

Aux vigiles de cette solennité, on voyait les plus grands seigneurs de la cour, appelés souvent plus tard à s'asseoir sur le trône impérial, remplir les humbles fonctions de lecteur, dans l'église de Chalcopatrée

Les calendriers de l'Église Orientale en font mention, au 31 août, anniversaire de la déposition de la Ceinture, de la consécration de l'église et d'une grâce obtenue par l'impératrice Zoé, fait sur lequel nous aurons à revenir. Cette fête devint bientôt générale dans l'Église grecque. Déjà célébré au huitième siècle, cette solennité terminait l'année ecclésiastique, dont le point de départ est chez les grecs, le premier septembre. Un poète releva cette circonstance, dans une gracieuse épigramme : " Comme un trait d'or, ô Vierge sacrée, disait il à Marie, je place votre Ceinture à la fin de l'année."

IV

Faveurs obtenues.

LOUISEVILLE : Je souffrais depuis des années et des années d'un mal qui me causait quelquefois des douleurs vraiment intolérables. J'avais usé de tous les remèdes et toujours en vain. Je me suis rendu avec le pèlerinage de la paroisse au béni Sanctuaire du Cap, plein de confiance, et je suis parfaitement guérie ; il ne me reste aucune trace de mes anciennes infirmités : mille et mille actions de grâces à N. D. du T. S. Rosaire : UNE AB.

LAWRENCE, MASS : Reconnaissance à N. D. du Saint Rosaire. Dans un cas désespéré, je fis usage de *Roses Bénites* et je promis que si mon enfant recevait le saint Baptême, je le ferais publier dans les Annales, dont je suis une abonnée. Aujourd'hui mon enfant a près d'un mois et se porte à merveille. DAME E. G.

N. D. DU MONT CARMEL : J'étais atteinte d'une maladie très douloureuse et qui ne me laissait aucun espoir de revenir à la santé. Je fis plusieurs Neuvaines à N. D. du Rosaire : Je fis également usage des *Roses Bénites* et je promis un pèlerinage au Cap. Je suis guérie ! J'ai aussi été délivrée du mal de dents, dont je souffrais beaucoup, et j'ai obtenu plusieurs autres faveurs, par la miséricordieuse intervention de la douce Reine du T. S. Rosaire : DAME O. VIVIERS.

NICOLET : Veuillez, s. v p., insérer dans vos Annales la guérison de ma vue, après une Neuvaine à N. D. du Rosaire et la promesse d'un pèlerinage, car j'étais condamné par les médecins à subir une opération : UNE ENFANT DE MARIE.

STE GENEVIÈVE : J'éprouvais des douleurs dans le dos après une longue maladie. Alors je promis un pèlerinage au Cap et je fis une Neuvaine en l'honneur de la Sainte Vierge. J'ai obtenu ma guérison : merci à cette Bonne Mère ; et un petit enfant qui tombait en convulsions a été guéri en même temps : D E. B.

HAVERTHILL, MASS : Au mois de mars dernier je fus atteinte de la grippe, avec une affection aux poumons. J'avais promis, si je guérissais, sans l'usage d'aucun remède de le publier dans les Annales. J'ai été guérie avec l'usage des *Roses Bénites* et l'application de la Relique du Lieu de la Sainte-Crèche Mille remerciements à cette Bonne Mère : VVE B. BERNIER.

MONTMAGNY : Ma sœur, DAME N. P. ayant été bien malade de la grippe, l'hiver dernier et ne la voyant pas revenir, je promis à N. D. du Rosaire si elle la guérissait, de faire brûler pendant deux jours une lampe dans son sanctuaire, avec publication dans les Annales. Je fus exaucée. Pour moi, j'obtins aussi la guérison d'un mal à l'épaule et au bras dont je souffrais beaucoup avec l'intention de faire aussi brûler

une lampe. Je m'acquitte avec reconnaissance, envers la Reine du T. S. Rosaire. E. L.—**STE MARIE DE BLANDFORD** : Je m'étais enfoncé deux côtes : le ramancheur m'avait traité deux fois, mais sans succès : N. D. du Rosaire m'a guérie, après une Neuvaine en son honneur : **DAME F. T.—ST BONIFACE** : J'ai obtenu la guérison d'un grand mal de bouche et de gorge avec promesse de publication : **DAME C. STE ANNE DE LA PÉRADE** : C'est à la Bonne Ste Anne et à N. du Rosaire que ma fille est redevable de sa guérison, cette année, et que mon mari doit sa guérison, obtenue il y a deux ans. Pour moi, j'ai obtenue d'autres faveurs extraordinaires par la même intercession : **UNE AB—GRAND ISLE. MAINE** : J'a été guéri d'un mal très grave à la main droite après avoir fait une neuvaine de Rosaire : **UNE AB.—TROIS-RIVIERES** : Je remercie N. D. du Rosaire de m'avoir sauvé la vie, à la suite d'un accident : **UNE ENFANT DE MARIE.—ST THOMAS DE PIERREVILLE** : Depuis plusieurs années j'étais atteinte d'un mal de tête qui me faisait souffrir continuellement. J'ai obtenu ma guérison, en invoquant la douce Reine du T. S. Rosaire : **UNE ENFANT DE MARIE—YAMACHICHE** : J'ai obtenu la guérison d'une maladie interne, après la promesse d'un pèlerinage au Cap : **UNE AB.—MASKINONGÉ** . J'ai été guérie de la grippe, après une Neuvaine à N. D. du Rosaire : **UNE AB.—ST BONIFACE DE SHAWENEGAN** :

J'ai obtenu ma guérison après une neuvaine de chapelets, et la promesse de la faire publier dans les Annales. Merci à N. D. du St Rosaire. **DAME M. B.**—Mille remerciements et actions de grâce à N. D. du St Rosaire pour m'avoir complètement guéri d'un abcès fistuleux : **UN AB.**

RÉCOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

30 malades—26 guérisons—36 familles—18 pères de famille—24 mères de familles—10 jeunes filles—15 jeunes gens—10 enfants—30 voyageurs—28 ivrognes—25 conversions—22 vocations—15 affaires temporelles—18 grâces spirituelles—10 affaires importantes—33 affaires particulières—23 bonne mort—3 prêtres malades—25 étudiants—2 paroisses pour un bon jubilé—10 défunts.

SOUSCRIPTIONS AU TOMBEAU

X. Montréal	\$0.1
M. F. X. Sauvageau, Champlain	1.0
Dame R Pèlerin, Meriden	0.1
Une abonnée	0.1

DONS AU SANCTUAIRE

Dme Fugère, Champlain	\$1.0
X, St Théophile	2.0
M. A. Ducharme, Ste Angèle	1.0
Delle P. Charest, Meriden	1.0
Delle V. Perreault, Lewiston	0.1
Delle E. Lupien, Ste Ursule	0.1
X, Québec	0.1
Une abonnée, St Ubald	0.1
Delle R. A. Vigeant, Montréal	2.0
H. Beaupré, Québec	1.0
Dme A. Clark	2.0

DÉCÈS

Dame D. Décary, Montréal ; M. G. Tangnay, St Gervais.

Imprimatus.

† F. X. EV. DES TROIS-RIVIÈRES.

CANTIQUES

N.-D. DU T. S. ROSAIRE A L'USAGE DES PELERINS

Sanctuaire du Cap

En vente, au Cap, chez M. le Gérant des Annales, à 5 cents, l'unité, le port en sus.

TARIF

—DES—

LAMPES QUI BRULENT AU TOMBEAU DE N.-S.

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| 1o. Une lampe pour un jour... .. | \$ 0 10 |
| 2o. Une lampe pour une neuvaine.. | 0.80 |
| 3o. Une lampe pour un mois..... | 2.20 |
| 4o. Une lampe pour un an..... | 24.00 |

RELIURE DES ANNALES.

NOTA—Nous engageons fortement nos Abonnés à faire relier, comme les années précédentes, les deux dernières années des Annales, 1898-1899, en un seul volume.

M. AYOTTE, Libraire à Trois-Rivières, s'offre à les relier, demi reliure, bien soignée, pour le modique prix de 20 centins. Nous fournirons *gratis* les Numéros qui manqueront pour la collection complète des deux dernières années 1898-1899.

AVIS

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire), est :

- 1^o De 50 cents pour les Messes Basses ;
- 2^o De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

— DANS LE —

SANCTUAIRE de N.-D. du CAP

- 1^o Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2^o Une lampe pour une Neuvaine : 40 cents.
- 3^o Pour les 15 lampes, représentant les 15 Mystères : 60 cents par jour.
- 4^o Une lampe pour un mois : \$1.10.
- 5^o Une lampe pour un an : \$12.00.

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivières